

DOSSIER D'INSCRIPTION MERCREDIS 2023-2024

À déposer au secrétariat du Pôle Enfance Jeunesse
du 26 au 30 juin selon les places disponibles sur la structure

Nom et Prénom du responsable légal

Adresse.....

Téléphone.....Mail.....

N° Allocataire CAF / MSA

Nom de l'enfant	Prénom	Date de Naissance

J'inscris mon enfant à l'année sur l'une des formules suivantes : (détails au dos)

Journée Demi-journée (matin)* Demi-journée (après-midi)*

**Une fois par période, 1 sortie journée est organisée, pas d'accueil en ½ journée ce jour là*

Fréquence de présence envisagée :

Tous les mercredis

Un mercredi sur deux (Cocher la semaine souhaitée)

Semaines paires

Semaines impaires

Planning variable (Attention au moins la moitié des mercredis facturés)

Repas :

Standard

Sans viande

PAI (Protocole d'accueil individualisé)

Signature du responsable légal :

J'accepte de recevoir des informations de l'accueil de loisirs par mail (info inscriptions/ateliers/stages...)

Inscription en Mairie au Pôle Enfance Jeunesse du 26/06 au 30/06 selon les places disponibles sur la structure
Horaire en continu du lundi au mercredi de 8h à 18h et du jeudi au vendredi de 8h à 17h.

Merci de Prévoir :

- La présente **fiche recto verso** dûment complétée et signée des 2 cotés.
- Les copies des **vaccins OBLIGATOIRES en collectivité** (carnet de santé ou document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations)
- Un justificatif de domicile récent attestant que vous résidez sur la commune.
- Une attestation d'assurance pour les activités périscolaires

Accueil de loisirs Péri-scolaire

Mercredis 2023-2024

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis des semaines scolaires de l'année 2023-2024, du mercredi 6 septembre 2023 au mercredi 3 juillet 2024.

Les inscriptions se font à l'année scolaire, votre enfant sera donc inscrit automatiquement les 34 mercredis de l'année 2023-24. Vous pourrez le désinscrire la moitié des mercredis en le décochant de son planning au plus tard le dernier mercredi du mois pour le mois suivant.

La formule choisie reste la même pour toute l'année. Une fois par période (*de vacances à vacances*), une sortie journée est organisée, elle est proposée aux enfants inscrits en demi-journée, il n'y a pas d'accueil en ½ journée ce jour-là.

Horaires des 3 formules d'accueil proposées :

1. En journée avec le repas, accueil de 7h30 à 9h et départ entre 17h et 18h.
2. En matinée, accueil à partir de 7h30 à 9h et départ entre 11h45 et 12h (pas de repas possible).
3. En après-midi, accueil à partir de 13h30 et départ entre 17h et 18h (pas de repas possible).

Facturation :

Toute réservation sera facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical ou tout autre document attestant d'un cas de force majeure.

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial établi par la CAF. Si vous ne fournissez pas de numéro d'allocataire le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

TARIFS ALSH MERCREDIS <i>en vigueur à ce jour</i>					
RÉSIDENT SUR LA COMMUNE DE GUILHERAND-GRANGES					
Tranches QF	½ journée	Journée avec repas	Tranches QF	½ journée	Journée avec repas
0 à 475	3.00 €	6.00 €	721 à 2000	7.20 € à 9 €	17.30 € à 20.00 €
476 à 720	3.00 €	9.00 €	2001 et +	13.00 €	22.00 €

Le paiement de vos factures peut se faire : de votre portail famille directement en ligne, au Pôle Enfance Jeunesse ou en prélèvement automatique (Mandat SEPA + RIB).

Autorisations :

Je soussigné(e),

autorise en cas d'urgence le transport de mon enfant : vers le centre hospitalier le plus proche par les services de secours (SAMU, pompiers) et autorise le corps médical à pratiquer les soins nécessaires.

autorise les services municipaux à réaliser des photos de mon enfant : dans le cadre des activités péri-scolaires et à les utiliser sur les supports de communication de la ville.

atteste que mon enfant possède une assurance péri-scolaire et m'engage à la fournir dès la rentrée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des services péri-scolaires et en accepte les termes.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.

À Guilherand-Granges, le : _____
Signature du responsable légal :